



Specific Absorption Rate (SAR) information: 7°Ce table has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential environment. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures: Reorient or relocate the receiving antenna. Increase the separation between the equipment and receiver. Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected. Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help. Caution: Any changes or modifications to this device not explicitly approved by manufacturer could void your authority to operate this equipment. This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. Specific Absorption Rate (SAR) information: 7°Ce tableau met les exigences gouvernementales pour l'exposition aux ondes radio. Les directives sont basées sur des données scientifiques. Cet appareil a été testé et on a constaté qu'il est conforme aux limites de la classe B des appareils numériques, en vertu de la partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, on ne peut pas garantir qu'il n'y aura pas d'interférences nuisibles dans une installation particulière. Si l'équipement cause des interférences nuisibles à la réception radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant l'équipement et en le rallumant, l'utilisateur est encouragé d'essayer de corriger l'interférence en utilisant une ou plusieurs des mesures suivantes : Réorienter ou déplacer l'antenne de réception. Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur. Brancher l'équipement sur une prise d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché. Consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en radio/télévision pour obtenir de l'aide. Attention : Toute modification ou altération de cet appareil non approuvée explicitement par le fabricant peut annuler votre autorisation d'utiliser cet appareil. Cet appareil est conforme à la partie 15 des Règles de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes : Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil. L'exploitation numérique du cell conforme canadien part 3 (b) / nmb - 3 (b). conformité avec la 102 de l'exposition aux rf, les utilisateurs peuvent obtenir des données canadiennes sur l'exposition aux champs de la conformité. Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements du Canada établies pour un environnement non contrôlé. The device for operation in the band 5150-5350 MHz is only for indoor use to reduce the potential for harmful interference to co-channel mobile satellite systems. Le présent émetteur radio a été approuvé par l'industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, et dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.	ISED Statement English: This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. The digital apparatus must not be used in conjunction with Canada's CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B). French: Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux RSS exemplaires de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'exploitation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles ; (2) Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil. L'exploitation numérique du cell conforme canadien part 3 (b) / nmb - 3 (b). conformité avec la 102 de l'exposition aux rf, les utilisateurs peuvent obtenir des données canadiennes sur l'exposition aux champs de la conformité. Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements du Canada établies pour un environnement non contrôlé. The device for operation in the band 5150-5350 MHz is only for indoor use to reduce the potential for harmful interference to co-channel mobile satellite systems. Le présent émetteur radio a été approuvé par l'industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, et dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.	Specific Absorption Rate (SAR) information: This device meets the government's requirements for exposure to radio waves. The guidelines are based on standards that were developed by independent scientific organizations through periodic and thorough evaluation of scientific studies. The standards include a substantial safety margin designed to assure the safety of all persons regardless of age or health. ISED RF Exposure Information and Statement/ SAR Limit of Canada (ISED) is 1.6 W/kg averaged over one gram of tissue. Devices/Type: 7°Ce tableau a été testé et on a constaté qu'il est conforme à la limite de SAR. This device was tested for typical body worn operations with the back of the phone kept 5mm from the body. To maintain compliance with FCC RF exposure requirements, accessories that maintain an 0mm separation distance between the user's body and the back of the phone. The use of belt clips, holsters and similar accessories should not contain metallic components in its assembly. The use of accessories that do not satisfy these requirements may not comply with FCC RF exposure requirements, and should be avoided. Information sur le taux d'absorption spécifique (SAR) : Cet appareil répond aux exigences gouvernementales en matière d'exposition aux ondes radio. Les directives sont basées sur des normes élaborées par des organismes scientifiques indépendants grâce à une évaluation périodique et approfondie d'études scientifiques. Les normes incluent une marge de sécurité importante conçue pour garantir la sécurité de toutes les personnes, quelle que soit leur âge. ISED RF Exposure Information and Statement sur l'exposition aux ondes RF de l'ISDE. La limite de SAR du Canada (ISDE) est de 1,6 W/kg en moyenne sur un gramme de tissu. Types de dispositif : Le dispositif a également été testé par rapport à cette limite de SAR. Cet dispositif a été testé pour des utilisations typiques portées sur le corps, le dos du téléphone étant maintenu à 5 mm du corps. Pour respecter les exigences en matière d'exposition aux ondes RF de l'ISDE, utiliser des accessoires qui maintiennent une distance de séparation de 5 mm entre le corps de l'utilisateur et le dos du téléphone. L'utilisation de porte-mobiles, d'écouteurs et d'accessoires similaires ne devrait pas contenir de composants métalliques dans son assemblage. L'utilisation d'accessoires qui ne répondent pas à ces exigences peut ne pas respecter les exigences en matière d'exposition aux ondes RF de l'ISDE et devrait être évitée.
---	---	--